L'ASSOCIATION QUI ŒUVRE POUR L'AVENIR DE LA BRANCHE DE L'INFRASTRUCTURE DE RÉSEAU

Créée en 2014, l'Association suisse des infrastructures pour la communication, l'énergie, le transport et les TIC veut jouer un rôle important pour l'avenir de la place industrielle suisse. La numérisation grandissante et qui touche tous les domaines de la vie ainsi que la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération nécessitent une infrastructure fonctionnant parfaitement : c'est ce pour quoi notre association s'engage activement.

La formation de personnes qualifiées

La SNiv, l'Association suisse des infrastructures veut préparer la Suisse à l'avenir. La formation de personnes qualifiées dans le domaine de l'infrastructure de réseau joue ici un rôle de plus en plus important, car les réseaux de demain doivent être parfaitement pris en charge au niveau qualitatif et professionnel. Les réseaux jouent également un rôle de plus en plus important au niveau international. En effet, seules les économies stables et raccordées en toute sécurité, peuvent subsister dans un environnement fortement concurrentiel.

La clé de voûte de l'économie moderne

Les entreprises membres de la SNiv, l'Association suisse des infrastructures en ont conscience et participent activement à l'avenir de la branche. Outre de nombreux autres points, l'accent est mis sur la formation car les électriciens/iennes de réseau spécialité télécommunications établissent, entretiennent et réparent les réseaux de communication et de données cuivre et fibre optique. Ils forment ainsi la clé de voûte de l'économie moderne de la Suisse, en tant que membre de la SNiv, façonnez cet avenir.

www.sniv.ch

L'ASSOCIATION SECTORIELLE DE NOTRE POINT DE VUE ET RÉSUMÉE EN TROIS POINTS

1. Une association sectorielle est pour nous une union professionnelle composée d'entreprises responsables, qui s'engage pour la formation et le perfectionnement, des conditions de travail justes et la protection de la réputation de la branche.

2. Elle sert de base pour développer de manière durable les formations professionnelles.

3. L'association sectorielle est la base de la convention collective de travail (CCT) de la branche de l'infrastructure de réseau en Suisse, en vigueur depuis le 1er juillet 2016.

« Devenir membre maintenant
et façonner la branche. »

SNiv

Association suisse des infrastructures pour la communication, l'énergie, le transport et les TIC
Rautistrasse 33 I 8047 Zurich I Téléphone +41 58 224 61 23 I sekretariat@sniv.ch I www.sniv.ch

SNiv

LA SNIV, L'ASSOCIATION SUISSE DES INFRASTRUCTURES S'EST FIXÉ LES OBJECTIFS SUIVANTS:

- encouragement et protection de la réputation de la branche dans l'opinion publique,
- encouragement des intérêts politiques, professionnels et techniques des entreprises,
- initiatives de formation (p. ex. électricien de réseau télécommunications),
- assurance qualité et professionnelle (conditions identiques pour tous les acteurs du marché),
- contribution en vue de garantir les infrastructures d'approvisionnement importantes en Suisse,

QUELS SONT LES AVANTAGES POUR MON ENTREPRISE?

- Participation à la conception de la formation des électriciens de réseau
- Lobbying actif pour les thèmes de la branche des infrastructures de réseau
- Réseau attractif au sein de la branche
- Défense des intérêts, la SNiv défend les intérêts des collaborateurs et des entreprises vis-à-vis de la politique, de l'économie et de l'administration en Suisse
- Echange régulier d'informations
- Offres de formation et de perfectionnement
- Service pour les médias, les autorités et autres personnes intéressées comme interlocuteur neutre et compétent pour les questions sur l'infrastructure de réseau de Suisse

SNiV
Association suisse des infrastructures de réseau

DEVENIR MEMBRE DE LA SNIV

Membre actif

N'importe quelle entreprise dont le siège social ou l'un de ses établissements se trouve en Suisse et qui planifie, construit, exploite des infrastructures de réseau ou dont la branche est proche de ces branches, peut devenir membre actif de la SNiv.

L'admission de membres actifs est en règle générale possible à partir d'un an d'activité commerciale fructueuse. Le comité directeur décide de l'admission et des éventuelles exceptions concernant la durée minimale de l'activité commerciale. Votre statut de membre actif vous donne le droit de vote au sein de l'association.

Membre donateur

Les membres donateurs sont des personnes morales qui exercent des activités commerciales sans rapport avec celles des membres actifs, par exemple, des fournisseurs, entreprises et bienfaiteurs tournés vers l'infrastructure de réseau. Les membres donateurs n'ont pas le droit de vote.

Membre passif

Les personnes physiques qui souhaitent s'engager pour l'association, peuvent faire une demande d'affiliation passive.

COÛTS DE L'AFFILIATION

Pour calculer les cotisations, le bureau de l'association recueille par écrit auprès des différents membres leur nombre d'employés (converti en équivalents temps plein/ETP, recueilli selon la CCT). Les auto-déclarations doivent être dûment signées chaque année.

Cotisations des membres (par année d'affiliation):

Cotisation annuelle membre actif

- Cotisation de base (fixe) CHF 3 000,00
- Cotisation par ETP (variable) CHF 50,00

Cotisation annuelle membre donateur

- Au moins CHF 2 500,00

Cotisation annuelle membre passif

- CHF 250,00

FAÇONNER ACTIVEMENT LA BRANCHE

Si vous optez pour une affiliation, le formulaire de demande est disponible sur le site web **www.sniv.ch**.

Nous serions ravis de vous accueillir en tant que nouveau membre au sein de la SNiv. Nous unissons ensemble nos forces pour façonner activement l'avenir de notre branche.